

SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL - PORTES OUVERTES DE NOËL CHEZ MÉLODIE DE VERRERIES

À l'approche des fêtes, Oignies-en-Thiérache s'apprête à vivre un moment chaleureux placé sous le signe de l'artisanat.

Les **5 et 6 décembre**, l'atelier Mélodie de Verreries vous invite à préparer Noël en découvrant des créations locales : gravure sur bois, bijoux en cuir et en plumes, et bien sûr les créations délicates qui font la signature de Mélodie de Verreries.

Vendredi 5 (15h-21h) : ambiance magique avec musique au sitar.
Samedi 6 (14h-19h) : et idées cadeaux uniques.

Le vendredi **5 décembre**, de 15h à 21h, l'ambiance se fera encore plus magique grâce à une performance musicale originale sur fond de sitar indien.
Le samedi **6 décembre**, de 14h à 19h, échangez avec les créateurs et trouvez des cadeaux authentiques et inspirés.

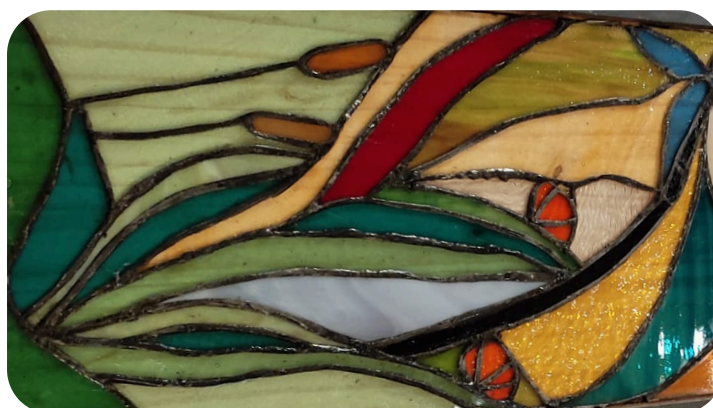
Au-delà de ces événements ponctuels, l'atelier Mélodie de Verreries demeure toute l'année un espace de création vivante. On y trouve des objets décoratifs uniques, des pièces personnalisées sur demande, ainsi qu'une volonté constante de transmettre l'amour de l'artisanat.



INFOS UTILES :

Rue de Vierves, 27
5670 Oignies-en-Thiérache

www.melodiedeVERRERIES.com
Mélodie de verreries
0473/46.12.90



COMMERÇANTS DE VIROINVAL : METTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN LUMIÈRE !

Vous êtes commerçant établi sur le territoire communal ? La commune de Viroinval, par le biais du «Viroinval Infos» vous offre l'opportunité de présenter votre activité, votre projet ou une initiative particulière à l'ensemble des habitants. Pour figurer dans une prochaine édition, il vous suffit de nous contacter à l'adresse suivante: communication@viroinval.be. N'hésitez pas à joindre une brève description, quelques photos et tout élément utile pour valoriser votre commerce. Ensemble, faisons découvrir la richesse commerciale de notre commune !

**Les commerçants seront présentés selon l'ordre de réception des demandes.*

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2026 ARRIVE BIENTÔT

Le calendrier des collectes 2026 sera distribué dans votre boîte aux lettres **entre le 8 et le 12 décembre**.

Attention : il peut parfois se glisser parmi les publicités. Pensez donc à bien vérifier vos imprimés avant de les déposer dans les papiers-cartons.

Téléchargez-la gratuitement (Android ou iOS) pour :

- recevoir une alerte la veille du jour de collecte;
- consulter les consignes de tri ;
- où se situent les bulles à verres, les parcs à conteneur les plus proches ;
- où ramener les piles usagées.



Pas reçu votre calendrier ?

- Calendrier en ligne - consultez à tout moment les dates de collecte sur www.bep-environnement.be ;
- Version papier - si vous n'avez pas reçu le calendrier ou l'avez égaré, contactez votre administration communale ou le BEP Environnement au 081/71.71.71, qui disposent d'un stock pour les citoyens.



Retrouvez toute l'actualité communale sur le site www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»

Viroinval

INFOS

Editeur responsable : Collège communal de Viroinval

N° 1366 - Décembre 2025

PERMIS D'URBANISME - BIEN SE RENSEIGNER AVANT DE DÉMARRER DES TRAVAUX



En Wallonie, tout projet de construction, transformation ou aménagement doit respecter les règles d'urbanisme. Même des travaux simples peuvent nécessiter l'obtention d'un permis.

Pourquoi se renseigner avant d'agir ?

Notre service Cadre de Vie / Urbanisme est là pour vous aider à savoir :

- si votre projet nécessite un permis ;
- quels formulaires remplir ;
- quelles règles s'appliquent à votre terrain.

Un projet sans autorisation peut entraîner :

- des démarches de régularisation longues et coûteuses ;
- la modification ou la démolition des travaux non conformes.

Un contact préalable permet donc d'éviter des mauvaises surprises.

Cela ne prend que quelques instants et peut vous éviter des démarches coûteuses par la suite.

Comment obtenir des informations ?

- Envoyez un mail : cadredevie@viroinval.be
- Téléphonez : à Mme BATE au 060/31.00.16, à Mr VANREIJSEN au 060/31.00.34
- Prenez rendez-vous pour discuter de votre projet plus en détails.

Une réponse vous sera apportée dès que possible, selon l'ordre de traitement des demandes.

Votre commune est là pour vous accompagner : ensemble, veillons à un développement harmonieux de notre cadre de vie.



ÉTUDIANTS EN BLOCUS - UN ESPACE CALME VOUS ATTEND À VIROINVAL-DOISCHE

Vous êtes dans les études supérieures et cherchez un endroit serein pour réviser vos examens ?

La Maison de la Laïcité de Viroinval-Doische vous ouvre ses portes pendant les vacances d'hiver !

Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026, de 10h à 16h (fermé le 25 décembre 2025 et le 1er janvier 2026).

Dans une ambiance conviviale et apaisante, vous pourrez vous concentrer pleinement sur vos révisions. L'espace est pensé pour favoriser le calme et la concentration, tout en offrant quelques petits plus bien appréciés :

Ambiance calme - Wi-Fi gratuit - Accueil bienveillant

Que vous veniez seul-e ou avec des ami-es, vous serez les bienvenu-es ! N'hésitez pas à vous inscrire ou à demander plus d'informations.

Infos et inscriptions : 060/31.20.20 - cal.nismes@skynet.be



**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ :
LES LUNDIS 15 ET 29 DÉCEMBRE 2025**



RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ : LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025

Votre Commune vous informe - www.viroinval.be - communication@viroinval.be

UN PROGRAMME FESTIF POUR CLORE 2025 EN BEAUTÉ

La fin d'année approche, et avec elle, l'envie de se retrouver, de créer, de partager... et de sourire !

Le mois de décembre à Nismes s'annonce joyeux et créatif grâce à plusieurs activités organisées pour petits et grands.



Le Rêve d'Elia - Un Conte Enchanté de Noël - **13 décembre 2025** à 18h00 & **14 décembre 2025** à 16h00

Plongez dans un univers féérique, peuplé de personnages magiques.

Le spectacle débutera par un cortège festif, qui partira du kiosque pour rejoindre l'église, ponctué de contes de Noël.

Rendez-vous au Parc du Château de Nismes. Entrée libre, mais réservation souhaitée au 0484/07.38.94

Venez nombreux à la Maison de la Laïcité Michel Jamme, rue Vieille Église 5A, 5670 Nismes, partager des moments de création et de bonne humeur pour clôturer 2025 dans la joie et la chaleur humaine.

Pour toutes infos & réservations : 060 31 20 20 - cal.nismes@skynet.be (Réservation obligatoire).

Ateliers Cougnou – **10 & 13 décembre 2025** de 14h à 16h

Ces ateliers gourmands vous permettront de confectionner votre propre cougnou. Chacun repartira avec ses créations, le cœur rempli de convivialité.

P.A.F : 7 € par personne (enfants compris)

Le cercle des comptes perdus – 18 décembre 2025 à 18h

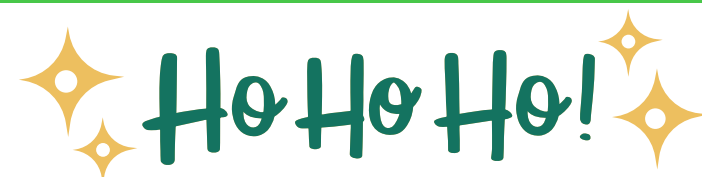
Venez découvrir un spectacle à la fois magique, poétique et interactif, accessible aux petits comme aux grands. Un moment familial, chaleureux et plein de surprises vous attend !

P.A.F : Enfants de moins de 7 ans : gratuit - Enfants de 8 à 12 ans : 5 € - Adultes : 10 €

Atelier Couronne de Noël – **21 décembre 2025** de 14h à 16h

Rendez-vous pour un atelier créatif autour des couronnes de Noël. Avec la participation de Lilas musique

P.A.F : 35€ matériel compris



MARCHÉS DE NOËL

OLLOY : Samedi 13 décembre 2025

Le comité des parents d'élèves de l'école communale d'Olloy vous invite à son marché de Noël le **samedi 13 décembre** à partir de 11h, à la Salle Patria d'Olloy (Chéraivoie n°6).

Au programme :

- Présence du Père Noël pour émerveiller petits et grands
- Stand grimage pour les enfants
- Divers exposants et artisans locaux pour vos cadeaux de fin d'année
- Buvette avec boissons et petite restauration
- Tombola avec de nombreux lots à gagner

 Comité de parents d'élèves de l'école communale d'Olloy

NISMES : 5, 6 et 7 décembre 2025

Du 5 au 7 décembre, le Marché de Noël de Nismes vous attend en intérieur et extérieur avec concerts, spectacles et animations pour petits et grands.

Temps forts :

- Représentations musicales avec Band Vibes et Child's soul
- Samedi & dimanche : concert, danse et animations « Sur la trace du Père Noël avec le Lutin Farceur ». Embarquez à bord du petit train touristique pour une aventure magique à travers Nismes,
- Tout le week-end : visite du Père Noël, grimages et ambiance féérique

Entrée libre -  Marché de Noël de Nismes



RESTEZ INFORMÉS - SUIVEZ NOS ACTUALITÉS EN LIGNE



Pour ne rien manquer des informations communales, des événements et des services proposés, nous vous invitons à consulter régulièrement :

- Notre site internet : www.viroinval.be
- Notre page Facebook : Viroinval Infos

Ces plateformes sont mises à jour fréquemment pour vous tenir au courant des dernières actualités, des avis importants et des initiatives locales.

En quelques clics, vous accédez à des informations fiables et pratiques pour votre quotidien.

Astuce : abonnez-vous à notre page Facebook pour recevoir nos publications directement dans votre fil d'actualité !

STÉRILISER SON CHAT - UN GESTE ESSENTIEL POUR TOUS

Un couple de chats peut donner des milliers de chatons en quelques années. Trop souvent, ces portées finissent abandonnées, affamées ou malades.

Pourquoi faire stériliser son chat ? :

- Limiter la reproduction féline - un seul couple de chats non stérilisés peut théoriquement générer plusieurs milliers de descendants en quelques années.
- Moins d'abandons et de souffrance - les portées non désirées mènent souvent à l'abandon, à la malnutrition et aux maladies.
- Amélioration du bien-être du chat - réduction des bagarres, marquages, fugues, moins de risques de cancers (mamaire, utérin, prostate, infections...) et d'accidents.
- Protection de la biodiversité : les chats stérilisés chassent moins, diminuant leur impact sur la faune sauvage.



En Wallonie, c'est obligatoire :

- Avant 6 mois pour tout chat né après novembre 2017.
- Dans les 30 jours pour un chat introduit de plus de 5 mois.
- Identifiant électronique obligatoire (puce) encodée dans CatID, sanction en cas d'infraction.

Votre vétérinaire s'occupe de tout : opération, attestation et enregistrement.

Conclusion :

Stériliser son chat n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un geste d'empathie et de responsabilité. Cela protège la santé de votre compagnon, limite la prolifération de chats errants, et contribue concrètement au bien-être animal dans notre commune. Ensemble, nous pouvons agir pour une population féline plus saine et mieux gérée.

Agissez dès aujourd'hui : prenez rendez-vous chez votre vétérinaire et contribuez au bien-être animal dans notre commune !

Contactez votre administration communale pour plus d'information : Hélène Higny – 060/31 00 44 - helene.higny@viroinval.be

ORGANISATIONS LOCALES - FAITES FIGURER VOS ÉVÉNEMENTS DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous organisez une activité, un événement ou une manifestation sur le territoire de Viroinval et vous souhaitez le voir annoncé dans le bulletin communal ? Pensez à nous en informer à temps.

Afin de garantir la bonne diffusion de vos informations, il est indispensable d'en faire la demande au préalable.

Les demandes doivent être adressées à Madame Pauline Lambert à l'adresse suivante : communication@viroinval.be

Merci de transmettre toutes les informations utiles à la publication :

Date et heure de l'événement - Lieu - Brève description - Coordonnées de contact - Et tout autre élément pertinent.

Attention : les demandes doivent nous parvenir au minimum deux semaines avant la parution du bulletin, sans quoi elles ne pourront pas être intégrées. Ce petit geste permet de valoriser vos initiatives et de renforcer la vie associative et culturelle de notre commune.

